

Appel à candidatures inter-régional 2017

DOCUMENT DE PRESENTATION

Horizons Francophones « Formation/Préparation aux concours d'agrégation CAMES en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion »

Date limite de dépôt des candidatures : 17 février 2017

DOCUMENT DE PRESENTATION

Ce document fournit les informations nécessaires au dépôt d'un dossier dans le cadre du projet inter-régional mis en œuvre conjointement par les trois Régions Afrique centrale et des Grands Lacs, Afrique de l'Ouest et Océan indien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dénommé «Horizons francophones Formation/Préparation aux concours d'agrégation CAMES en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion». **Ce présent appel est ouvert jusqu'au 17 février 2017.**

1. PRESENTATION DU PROJET

Le projet « Horizons francophones (HF) » a notamment pour objectif de favoriser la formation et le perfectionnement des enseignants-chercheurs en poste par la consolidation et le déploiement des activités du projets HF dans toutes les régions où se pose le problème de qualification insuffisante du personnel enseignant au sein des universités.

Ce projet entend par conséquent renforcer les capacités du corps professoral des pays du Sud dans le domaine de la formation à l'enseignement et à la recherche ; il passe par l'amélioration de la formation des enseignants, l'amélioration de leur grade universitaire, et l'accroissement des taux d'encadrement des structures de formation à la recherche. Il vise aussi à lutter contre l'exode des universitaires des pays dont les universités présentent de faibles taux d'encadrement.

Les bénéficiaires du projet « HF Formation/Préparation aux concours d'agrégation CAMES en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion » sont des enseignants-chercheurs, au grade de Maîtres-Assistants CAMES en poste dans un établissement membre de l'AUF relevant de la RACGL, de la RAO ou de la ROI et dans un pays membre du CAMES.

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS POURSUIVIS

- Accompagner la formation et la préparation au concours d'agrégation aux niveaux régional et inter-régional ;
- Renforcer, par l'augmentation de la masse critique d'agrégés, l'encadrement scientifique et pédagogique au sein des universités membres du CAMES dans le domaine des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion ;
- Accompagner les nouveaux agrégés dans leur intégration universitaire et leur accession au grade de professeur titulaire.

3. ACTIVITES DU PROJET

Les **principales activités** du projet sont les suivantes :

- Sessions(s) régionale(s) de préparation au concours d'agrégation ;
- Session inter-régionale de préparation au concours d'agrégation ;
- Regroupement(s) scientifique(s) de type séminaire ou journée d'études à l'intention des lauréats au concours d'agrégation.
- Mobilité de perfectionnement des agrégatifs

4. MODALITES DE PARTICIPATION ET CRITERES DE SELECTION

Les candidats sont des enseignants-chercheurs, au grade de Maîtres-Assistants, en poste dans un établissement membre de l'AUF relevant de la RACGL, de la RAO ou de la ROI et dans un pays membre du CAMES.

Seuls seront considérés les dossiers transmis, *a minima*, sous l'autorité du Doyen de la Faculté à laquelle est rattaché le(la) candidat(e) agrégatif(ve).

Le(la) candidat(e) doit :

- être francophone ;
- être en poste dans un établissement membre de l'Agence relevant de l'une des régions Afrique centrale et des Grands Lacs, Afrique de l'Ouest et Océan indien ;
- avoir moins de 45 ans au plus tard à la date de clôture de l'appel à candidatures ;
- justifier de l'avis favorable du Doyen de la Faculté de rattachement ;
- présenter une notice individuelle de candidature (état civil, cursus académique et universitaire, liste des travaux y compris la thèse de doctorat, précédentes candidatures au concours et résultats obtenus) et une notice de présentation des travaux et activités pédagogiques ;
- compléter le formulaire de candidature dans les délais impartis.

5. PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATS ET GOUVERNANCE DU PROJET

La Direction régionale dont dépend le candidat reçoit les dossiers et juge de leur recevabilité administrative. Il en transmet une copie au Comité de pilotage du projet « Horizons francophones » qui sélectionne les agrégatifs en fonction de leur qualité et des impacts attendus pour les universités membres.

La liste définitive est publiée par la Direction régionale pilote du projet, en l'occurrence celle d'Afrique centrale et des Grands Lacs (basée à Yaoundé, Cameroun).

Le projet est suivi par un comité de pilotage constitué des Présidents des trois Commissions Régionales d'Experts (CRE), des Directeurs des trois Régions concernées de l'AUF, d'un représentant de chacune des 6 sections du concours d'agrégation (droit privé, droit public, histoire du droit, science politique, sciences économiques et sciences de gestion), du directeur de l'IDESUF de Bordeaux et d'un représentant de la Direction Veille – Innovation – Expertise (VIE).

6. LE SOUTIEN DE L'AGENCE

Les types de soutien accordés dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- Dotation forfaitaire de fonctionnement allouée à chacun des 4 centres régionaux de préparation à l'agrégation (fonctionnels à ce jour) : Abidjan-Dakar, Cotonou-Lomé, Douala-Libreville en sciences économiques et de gestion, Yaoundé-Libreville en sciences juridiques et politiques ;
- Soutien à une session de préparation par centre régional au cours de la période allant d'avril à septembre 2017 : prise en charge du déplacement (billets d'avion en classe économique et assurances) de 6 encadreurs extérieurs au centre ; prise en charge des honoraires (au barème de l'AUF) de 12 encadreurs par centre ;
- Soutien à une session de préparation inter-régionale dans un centre choisi par le comité de pilotage en octobre 2017 : prise en charge du déplacement (billets d'avion en classe économique et assurances) de 30 candidats au plus ; prise en charge du déplacement (billets d'avion et assurances) de 12 encadreurs extérieurs au centre, prise en charge des honoraires de 24 encadreurs ;

Lorsque le dossier est retenu, une lettre de notification est adressée au candidat avec copie au Recteur ou Président de son université.

La mise en œuvre du soutien de l'AUF est assurée par les Directions régionales de l'AUF.

7- DURÉE DU SOUTIEN DE L'AGENCE

Le soutien de l'Agence au projet couvre l'année 2017, année de préparation et de déroulement du concours.

8- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Formulaire de candidature dûment complété et signé, et mettant en avant l'accord du Doyen de la faculté de rattachement ;
- lettre de motivation ;
- Notice individuelle de candidature (3 pages maximum : état civil, cursus académique et universitaire, liste des travaux y compris la thèse de doctorat, précédentes candidatures au concours et résultats éventuellement) ;
- Note de présentation des travaux et activités pédagogiques du candidat (10 pages maximum).

Date limite de réception des candidatures : 17 février 2017

9- ECHEANCIER

- Lancement de l'appel d'offres : 09 janvier 2017
- Clôture : **17 février 2017 à minuit** (heure de Paris)
- Sélection des agrégatifs : fin février 2017
- Notification des décisions : début mars 2017
- Début des activités : avril 2017.

10- ENVOI DES CANDIDATURES ET CONTACT :

- Pour la région Afrique centrale et des Grands Lacs (BACGL) : hf-agregation.racgl@auf.org
- Pour la région Afrique de l'Ouest (BAO) : hf-agregation.rao@auf.org
- Pour la région Océan Indien (BOI) : hf-agregation.roi@auf.org

Le candidat vérifie sur le site de l'AUF : www.auf.org quelle est la région d'appartenance de son établissement d'origine